

journée

DES

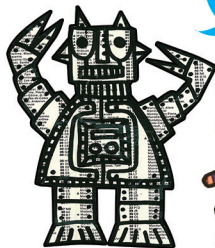
DROITS

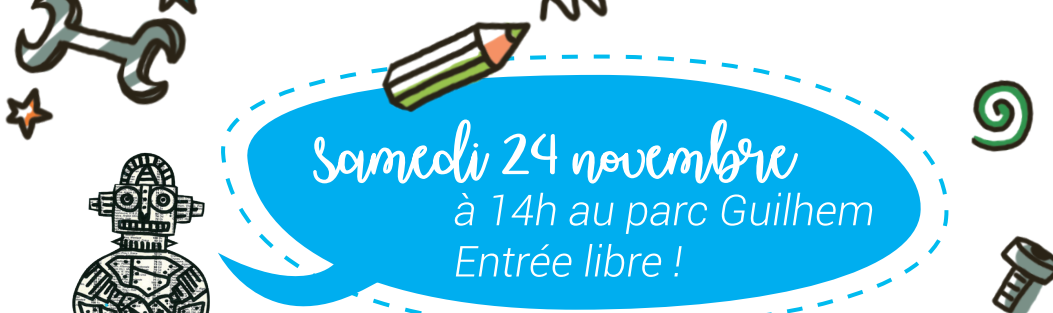
DE

L'ENFANT

24 novembre

2018





Samedi 24 novembre
à 14h au parc Guilhem
Entrée libre !

Depuis 1996, la ville de Cabestany se mobilise pour célébrer l'adoption de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Cette année la ville organise un événement tout public et familial.

Il faut sauver Robotland !

Des cosmonautes découvrent la planète « Robotland », peuplée de robots tous très différents, qui a été détruite en partie par une météorite. Lors de cette grande après-midi récréative tous les participants sont invités à sauver la planète « Robotland ».

Chaque nouvelle mission que les cosmonautes devront remplir, sera l'occasion de s'interroger sur les droits des enfants à travers le monde.

Les plus petits seront accueillis à l'espace « bébé robot ».

10 activités pour découvrir les Droits de l'Enfant
entre le parc Guilhem, le Centre de Sculpture Romane,
la Bibliothèque et la Maison des quartiers.
L'après-midi sera clôturée par un goûter au Centre culturel.

Repartez avec une photo souvenir !

Renseignement au 04 68 50 71 26.



La Convention internationale des Droits de l'Enfant a été adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989. Ce texte fondateur de 54 articles rappelle qu'un enfant est une personne qui a le droit d'être éduquée, soignée, protégée, mais aussi qui a le droit de s'amuser, d'apprendre et de s'exprimer n'importe où dans le monde.



Les droits de l'enfant

1. **DROIT** de protection contre la discrimination
2. **DROIT** à un nom et à une nationalité
3. **DROIT** à une alimentation saine et suffisante
4. **DROIT** de soins et de traitements adaptés à l'âge
5. **DROIT** à l'éducation
6. **DROIT** à grandir dans de bonnes conditions
7. **DROIT** de jouer, de rire et de rêver
8. **DROIT** de s'exprimer librement
9. **DROIT** d'être protégé de la violence et de l'exploitation
10. **DROIT** à une protection spéciale pour les enfants réfugiés et/ou handicapés.